

TERRAVITA
70 rue de la Tramontane
13100 AIX-EN-PROVENCE

Madame, Monsieur,

Suite à la publication de l'ANSES concernant le **Garcinia Cambogia**, nous avons pris la décision d'arrêter la commercialisation de notre produit coupe-faim TERRAVITA qui en contient.
Bien que son utilisation reste autorisée en France, nous avons choisi de privilégier votre confiance et votre bien-être.

Suite à votre demande de remboursement, veuillez compléter et signer le formulaire ci-dessous attestant la destruction du produit.

Attestation client

Je soussigné(e)

atteste avoir commandé le produit Coupe faim TERRAVITA dans les 30 derniers jours (à partir du 7 mars 2025),

numéro de commande :.....

et certifie par la présente avoir détruit le produit de manière irréversible.

Fait à, le/2025.

Signature du client